

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2016

Membres présents : B. BARDET, M. CANTIN, L. CARON, J.P. CORDENOD, J.M. CURNILLON, F. CHABERT, P. FAUVET, G. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, A. MONCEL, P. PARE, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, JL REVEL, P. ROBIN, E. STUTZ, K. SUTTER, M. WIEL

Absents : S. BOISSON, I. PETIT

Excusés : F. MEUROU, F. BOUDOURESQUE

Secrétaire de séance : A. MONCEL

Convocation et affichage : 18 février 2016

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu est approuvé. Un rectificatif pour le vote des indemnités des élus : 1 abstention.

Subventions cantine et centre de loisirs

La Treffortine demande le versement de leur subvention annuelle rapidement, avant le vote du budget.

La Treffortine : N. CHABOT et M. VOGRIG, responsables de l'association, font état de grosses difficultés financières. L'Association ne possède plus de fonds de roulement en raison des déficits cumulés des années 2014 et 2015. Des dispositions d'économie ont été prises et une augmentation des tarifs a été régulièrement opérée ces dernières années. Mais, récemment, le conseil départemental a informé l'association que la subvention accordée dans le cadre périscolaire (environ 9 000 €) était supprimée. Pour compenser cette perte, une augmentation supplémentaire des tarifs a été réalisée en janvier 2016.

Pour rappel, la subvention versée en 2015 était de 16 700 €. L'association demande le versement en urgence d'une subvention de 25 000 € afin de reconstituer le fonds de roulement. Les élus demandent qu'un point financier intermédiaire soit fait en juin et en septembre.

La cantine : demande une subvention d'équilibre de 5 000 €

Subvention versée en 2015 : 21 854 € dont 14 854 € au titre de la mise à disposition du personnel (soit 7 000 €).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde les subventions demandées, soit

- 25 000 € pour le centre de loisirs
- 5 000 € pour la cantine + 16 258 € au titre de la mise à disposition du personnel

Tarifs communaux

Il est proposé au conseil de ne pas modifier les tarifs, mis à part pour le réseau de chaleur dont le budget est en déficit et pour la prime fixe d'assainissement afin qu'elle soit la même sur tout le territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide des modifications suivantes :

Augmentation de 5 % des tarifs du réseau de chaleur

Soit :

- Energie : 50.40 € HT par MWH
- Renouvellement : 21 € HT par KW
- Entretien : 14.70 € HT par KW

Assainissement :

Prime annuelle fixe : 24 € HT

Les autres tarifs restent inchangés.

Pour le camping, le conseil décide d'accorder des réductions sur les locatifs pour les groupes : maximum de -15 % pour les groupes de 20 à 39 personnes et maximum de - 20 % au-delà de 40, sans condition de durée.

En période creuse, une promotion de -15 %, pourra être proposée au coup par coup, sans condition de date, de nombre ou de durée, et quelle que soit la période (estivale ou non).

Avenants aux marchés

Mme le maire présente au conseil des différents avenants aux marchés en cours.

Foyer des personnes âgées

- Lot 4 : menuiseries intérieures : + 180 € HT (portes coupe-feu)
- Lot 7 : sols minces : + 2 000 € HT (qualité supérieure demandée par le bureau de contrôle)
- Lot 2 : portes automatiques : + 983,75 € HT (ouverture manuelle de l'extérieur, par clef)
- Maîtrise d'œuvre : + 6 720 € (strates) + 3000 € (An génierie), surcoût engendré pour le suivi des travaux suite au départ du chargé d'opération et en attendant son remplacement.

Le conseil prend acte de l'acceptation du devis pour la rénovation et la mise en conformité électrique de 32 appartements : 28 528 € HT. Ces travaux ne font pas partie du marché en cours.

Sanitaires Grange du Pin

- Lot 8 : carrelage : + 5034.56 € HT (étanchéité et modification des plinthes)
- Lot 3 : charpente : + 1 870 € HT (canaux non prévus initialement sur le bâtiment annexe)

Toiture Grange du pin

Lot 1 – charpente /couverture : + 2 585 € HT (3 poteaux terrasse)

Travaux du Syndicat d'Electricité sur Pressiat (pour information)

Montant des travaux : 4 400 € TTC dont 2 763.22 € de reste à charge pour la commune. Ces travaux permettront l'extinction de l'éclairage public la nuit à Pressiat comme dans le reste de

la commune. Une information sera faite auprès des habitants de Pressiat au moment de la mise en œuvre.

Demande de subventions

Face à la baisse de l'investissement public local, une enveloppe d'un milliard d'euros a été débloquée par l'Etat en faveur des communes et des EPCI. Les opérations doivent faire l'objet d'un démarrage rapide des travaux et l'achèvement doit avoir lieu au plus tard en 2020. Les projets en lien avec le développement économique peuvent être éligibles.

Dans ce contexte, il est donc proposé de demander cette dotation pour la construction de 2 ateliers relais pour un coût maximum de 250 000 € HT chacun.

Des travaux d'assainissement sont envisagés sur la route des 3 monts à Pressiat. Un 1^{er} devis fait état d'une dépense d'environ 60 000 € HT. Le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau sont susceptibles d'apporter une aide financière et il convient de la solliciter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de ces projets et autorise Mme le Maire à demander les subventions correspondantes.

Point rajouté à l'ordre du jour

Commission communale des impôts directs

Suite à la création de la commune nouvelle, il faut constituer une nouvelle commission communale des impôts directs, constituée du maire et 8 commissaires titulaires, et 8 suppléants.

Il faut proposer une liste de 16 titulaires et de 16 suppléants puis la transmettre à la DGFIP. Le Directeur des Finances Publiques désignera ensuite 8 titulaires et 8 suppléants parmi cette liste.

Il est proposé que la liste des 16 titulaires soit les 8 issus de Treffort-Cuisiat et les 6 issus de Pressiat + DREVET Mireille et TEISSIER Gaël

Pour les 16 suppléants, les 8 suppléants issus de Treffort-Cuisiat + les 6 issus de Pressiat + BENOIT Roger + LE SCOUEZEC Catherine.

Accord du conseil à l'unanimité

Tour des commissions

Commission communication : La commission aurait besoin d'une autre personne de Pressiat afin de veiller à la mise à jour des informations sur les différents supports. Maryline Harnal se propose de rejoindre la commission.

Commission environnement : En ce qui concerne la voie douce, des propositions d'achat de terrain ont été faites auprès des propriétaires concernés. Le tracé doit être affiné par le prestataire pour estimer précisément l'emprise de la voie sur les terrains privés.

Culture : La saison d'hiver a été lancée avec le Bal trad. Faible fréquentation des habitants. La commission continue de travailler avec la CCTER pour préparer les autres événements : Rallye 10 mois dix mots le 13 mars avec exposition photo à Cuisiat. Le final aura lieu à Corveissiat.

Commission aménagement des villages : Travail sur l'aménagement autour de la fromagerie. Pour Cuisiat, le cabinet d'étude doit faire passer son rapport concernant l'aménagement de l'arrêt de car.

Commission communale de ré-organisation forestière : Le périmètre de réaménagement a été validé. Le délai de réalisation est estimé de 3 à 10 ans

Skate park Pressiat : La commission sport a rencontré les jeunes de Treffort, Cuisiat et Pressiat. Les élus de Marboz qui ont réalisé récemment un projet similaire ont également été rencontrés. Laurent Pirad, gérant de Mobilivélo a été sollicité afin de recueillir ses conseils. Une possible subvention de Cap3B sur ce projet est envisageable. Des devis ont été demandés pour l'aménagement du terrain.

Toit de la Grange du Pin : les travaux devraient être terminés d'ici 3 semaines.

Camping : un nouveau logo a été fait. Proposition de refaire le site internet du camping avec possibilité de paiement en ligne. Les travaux sur les sanitaires avancent. La saison débute le 1^{er} avril. Le projet de laser-game est abandonné pour le moment.

Commission seniors : La commission travaille sur un projet permettant d'envisager la possibilité de proposer la location à prix modéré à de jeunes étudiants (3 ou 4) En contrepartie, ils participeraient à la vie du foyer. Une visite sur site est envisagée afin de voir comment dans d'autres établissements le projet a été mis en place. Les nouveaux livrets et contrats ont été remis aux résidents le 15 février.

Evaluation interne : elle va être envoyée aux services du Département.

Parallèlement, 3 ou 4 prestataires extérieurs vont être sollicités pour la réalisation de l'évaluation externe qui devrait se faire en septembre 2016.

Club des aînés de Val-Revermont : l'ancien bureau au rez de chaussée de la mairie va être mis à disposition afin qu'ils puissent réaliser une activité informatique. Deux anciens ordinateurs de l'école sont mis à disposition (la formatrice bénévole ayant quelques ordinateurs à mettre à disposition et quelques personnes étant équipées d'ordinateurs portables). Le Wifi ne pourra pas être mis à disposition par la commune dans un premier temps (interdit au foyer en raison de la présence du Ram, et utilisation du Wifi de la mairie impossible pour des raisons de sécurité).

Commission scolaire : Des recherches de nouveaux animateurs Tap pour l'année prochaine vont rapidement être engagées. Une sensibilisation à l'ambrosie sera faite auprès des élèves de M. Billet par l'ADESSA au mois de mars et également auprès d'un groupe Tap sur 3 séances.

En raison des problèmes récurrents de connexion internet à l'école, une réinitialisation a été effectuée. Si les problèmes perdurent une visite sur site sera envisagée en présence également du prestataire informatique, Ellipse.

Questions diverses

Mail en Val-Revermont : l'ensemble des adresses des agents communaux est en cours de transfert afin de remplacer l'extension en treffort-cuisiat.fr en Val-revermont.fr. La nouvelle installation permettra de garder les anciens messages et de gérer des objets partagés : planning des salles, des présences...

Centre de Cuisiat :

Mme le maire présente au conseil l'état d'avancement du projet d'acquisition des terrains de Mme Brunaud et de Mme Leblanc. Les propriétaires ont donné leur accord pour céder leurs biens, en conformité avec l'évaluation des domaines.

La commune achèterait les terrains et les revendrait à la SEMCODA qui porterait le projet :
Réalisation de logements (locatifs essentiellement) + réhabilitation du bâti de madame
Brunaud pour y accueillir un lieu de convivialité (bistrot et/ou multi services)

« Rencontres de printemps » entre habitants et élus:

Le projet est d'aller à la rencontre des habitants, dans les quartiers.

Objectifs :

- faire le point sur les réalisations
- présenter les projets en cours, aborder les projets à venir
- échanger sur leurs problématiques et envisager des pistes de travail
- recueillir leurs souhaits pour l'avenir de la commune, de la communauté de communes.

Les élus valident le principe de ces réunions de contact et d'échanges.

Réflexion sur le développement d'une « démocratie participative »,

Mme le Maire propose de travailler sur ce sujet et de rencontrer à l'automne M. Spiegel, maire de Kingersheim, en Alsace, où une maison de la citoyenneté a été créée et où cette démarche est initiée depuis plusieurs années.

Dates à retenir :

Jeudi 3 mars : réunion de la commission des finances

Mardi 8 mars : RDV de l'emploi à St Etienne du Bois à 14h00.

Journée de la femme le mardi 08 mars Aérodrome de Jasseron.

Prochains conseils municipaux :

le jeudi 10 mars : débat d'orientations budgétaires à 20h30 à Pressiat.

le mercredi 06 avril à Treffort à 20h30 en salle Nord, vote du budget

La séance est levée à 23 H 05